



PÔLE DE COOPÉRATION  
DES ACTEURS DE  
LA FILIÈRE MUSICALE  
EN RÉGION SUD & CORSE

Marseille, le 20 septembre 2018

Objet :

## **COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/09/2018**

### **ORDRE DU JOUR**

- Point bilan des actions et dispositifs
- Point RH : départ de Amandine Podrini – Proposition mise en place nouveaux postes
- Point sur notre demande d'entrée au comité de pilotage des conventions Etat/Région/CNV futur contrat de filière
- Point sur les diverses actions menées avec nos homologues en régions et les fédérations nationales (séminaires, communiqués et actions communes)
- Point réorganisation des collèges
- Démission du Conseil d'Administration : Romuald Sintès, Vali Imbertie
- Proposition Budget prévisionnel PAM 2019
- Questions diverses

### **PRESENTS**

Olivier Corchia : Président (Cie Nine Spirit)  
Pierre Chaix : Trésorier (Les Passagers du Zinc)  
Sarah Lepêtre : Secrétaire (La Meson)  
Benoit Fremin du Sartel : Trésorier adjoint (Pro Fusion Multi-Culture)  
Laure Chénieux : Administratrice (A La Folie Music)  
Emilie Ruah : Administratrice (Akwaba)  
Sylvain Besse : Administrateur (Tandem)  
Arnaud Amat : Administrateur (La Clique Production)  
Adrien Bruschini : Administrateur (MJC Picaud – La Tangente)

### **EXCUSES**

Emmanuelle Tirmarche : Administratrice (Manivette Records) – pouvoir à Benoit Fremin du Sartel  
Thierry Noygues : Vice-Président (Nomad' Café) – pouvoir à Sylvain Besse  
Stéphane Biancarelli : Administrateur (Rezo Corse) – pouvoir à Pierre Chaix  
Jean-Marie Kerinec : Administrateur (Coriace) – pouvoir à Olivier Corchia  
Olivier Jacquet : Administrateur (Internexterne) – pouvoir à Pierre Chaix  
Frédéric André : Administrateur (Comparses et Sons) – pouvoir à Olivier Corchia  
Stéphane Soler : Administrateur (La Gare) – pouvoir à Pierre Chaix  
Laurent Kouby : Administrateur (La Plage Sonore – Cooksound Festival) – pouvoir à Olivier Corchia

## **ABSENTS**

Yohan Otokpa : Administrateur (Mus' Production)

Tatiana Fricot : Administratrice (La Face B)

### **Ouverture de séance par le Président à 10h30**

#### **Le quorum est atteint le conseil d'administration du Pam peut valablement délibérer**

Le président souhaite la bienvenue à Adrien Bruschini, nouvel administrateur du Pam, élu en Assemblée générale du 17 Avril 2018.

Adrien Bruschini représente la MJC Picaud, territoire 06

Le président souligne le peu de représentativité des membres du conseil d'administration ce jour mais précise que la rentrée est une période très chargée pour l'ensemble des structures du réseau.

Il passe ensuite au déroulé de l'ordre du jour :

#### **- Tour de table des membres présents**

Un tour de table des administrateurs est initié par le Président afin qu'Adrien Bruschini (MJC Picaud) puisse faire connaissance avec l'ensemble des membres et appréhender leurs projets respectifs.

Quelques retours des structures à l'occasion de ce tour de table :

Akwaba :

Suite aux difficultés économiques liées à la diminution importante des subventions des collectivités apportés à l'Akwaba. Emilie Ruah nous annonce son licenciement économique à compter du 31 Décembre et la mise en redressement de la structure pour remise à plat des dettes.

Elle insiste sur le fait que le projet continue malgré tout et est remodelé pour la mise en place d'une société coopérative à venir (industries créatives et culturelles).

Emilie Ruah et Pierre Chaix signalent que cette situation est une caisse de résonance de ce qui se passe à l'heure actuelle sur le Vaucluse.

Tandem :

Sylvain Besse informe l'assistance qu'un centre de formation professionnelle est désormais ouvert au sein de la Smac (Formation sécurité et prévention, technique, artistique).

Pro-Fusion Multi Cultures :

Benoit Fremin du Sartel informe l'assemblée de la cessation prochaine de son activité de production de spectacle et de sa démission du Conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale du Pam.

Passagers du Zinc :

Pierre Chaix fait un état des avancées du projet des Passagers du Zinc, structure désormais située à Châteaurenard dans le département des Bouches-du-Rhône (Salle de l'Etoile)

#### **- Validation du compte rendu du dernier conseil d'administration**

Validé à l'unanimité des présents

#### **- Validation de la démission de deux administrateurs :**

Romuald Sintès pour cause de démission de l'Antenne iNOUïs Paca du Printemps de Bourges

Vali Imbertie pour cause de départ de la région Paca

Démission prévue lors de la prochaine Assemblée Générale pour cause de cessation d'activité.  
- Pro Fusion Multi Cultures – Benoit Fremin du Sartel

Nadine Verna, direction, souligne qu'à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du Pam (Mars ou Avril 2019), il sera procédé au renouvellement du conseil d'administration par tiers.

#### **- Point RH :**

\* Départ de Amandine Podrini (Chargée de communication) :

Mise en place d'une Rupture conventionnelle accordée pour rapprochement de conjoint.

Documents administratifs mis en place par notre comptable.

Coût de la rupture : 3 570 € + salaire octobre

\* Proposition mise en place d'un mi-temps com et mi-temps administratif

- Communication :

Suite au départ d'Amandine Podrini du poste de Chargée de communication, la Direction propose une réorganisation des services après une année et demie d'existence du Pôle.

Poste à mi-temps à la communication :

L'ouverture du site du Pam à fin Octobre va permettre d'alléger une partie des charges de communication. En effet sa mise à jour régulière permettra une communication journalière globale du projet, des actions et des adhérents.

La newsletter du Pam en sera le reflet.

Démarche : Rapprochement envisageable d'un groupement d'employeur ou emploi aidé (PEC) si possible

Appel à candidature fin septembre – entretiens novembre – embauche janvier 2019 maximum

- Administration : secrétariat/comptabilité

La direction préconise la mise en place d'un mi-temps administratif afin d'alléger ses tâches administratives et lui permettre de se recentrer sur le projet du Pam et l'animation de réseau (national) et régional en lien avec le chargé de production/animateur de réseau

Ce poste prendrait en charge l'accueil téléphonique, secrétariat courant, comptabilité journalière, adhésions et campagnes d'adhésions, suivi des dossiers de subventions en lien avec la direction, prise de comptes rendus de réunions.

Démarche : Rapprochement envisageable d'un groupement d'employeur ou emploi aidé (PEC) si possible

Appel à candidature fin septembre – entretiens novembre – embauche janvier 2019 maximum

- Chargé de production

Augmentation du temps de travail de David Llodra (chargé de production/animateur réseau, 26h), passage à un temps plein à compter de janvier 2019.

#### **- Point travaux réseaux et fédérations**

Le Président et le conseil d'administration saluent le travail effectué pendant plus d'un an lors des concertations et actions du Pam menées avec l'ensemble des réseaux territoriaux et fédérations nationales.

L'Ensemble de ces travaux sont en ligne sur notre dropbox dans la partie Coop.Rezo du dossier gouvernance

Prochaines étapes :

- Congrès du SMA des 18 et 19 septembre : 2 temps forts sur la coopération de réseaux et inter action réseaux territoriaux et fédérations nationales

- Octobre : rencontre à Paris réseaux territoriaux et fédérations nationales : les contrats de filière, le CNM, mise en place d'un calendrier des travaux communs.

#### - Point retours subventions collectivités et Drac

Drac :

Lors de notre rendez-vous avec la Direction Régionale des Affaires culturelles en présence de Maylis Roques (directrice adjointe), Françoise Turin (Conseillère musique), et Christophe Ernoul, en date du 18 Mai dernier, nous avons été sensibilisés sur la possible augmentation de notre subvention en contrepartie de la prise en charge et le suivi de missions complémentaires plus liées à leurs orientations à savoir :

> Accompagnement de Tandem (83) et Kaya (05) pour la mise en œuvre d'un réseau de diffusion dans les petits lieux du département. Ces 2 associations déposent un dossier en ce sens le 22 mai au CNV et le 28 mai à leur préfecture respective (FNADT).

Le PAM pourrait intervenir sur la proposition artistique, la sensibilisation du secteur privé à la sécurité des spectacles, l'accueil des artistes, les minimas sociaux etc... Faire une proposition de juste répartition des interventions entre les agences départementales, l'arcade et les structures du projet. Et aider à élargir ce dispositif au territoire régional.

- Interface avec les Casinos pour la programmation d'artistes professionnels dans les soirées bar/ambiance. La Drac a négocié avec les directeurs de casino d'être souple sur le crédit d'impôt à la condition qu'ils ouvrent leurs petites programmations hors salle de spectacle à nos artistes régionaux émergents et confirmés. Nouvelles possibilités de diffusion et cachets et souhaite que le Pam puisse intervenir.
- Idem pour les villages de vacances de l'UNAT et de l'UMIH. Contacter les chefs d'établissement, leur proposer un encadrement technique, juridique et un catalogue professionnel pour les soirées estivales.
- Aider la Drac sur le référencement des disquaires, facteurs d'instruments, studios de répétition privés, d'enregistrement, cafés culture. Animer des rencontres pour la valorisation des métiers et créer une dynamique entre les opérateurs et les utilisateurs potentiels.
- Suivi des conventions Cnv/Etat/Région

En août 2018, nous avons reçu de la Drac un accord de subvention du même montant que les années précédentes pour 2018, à savoir 6 800 €. La Drac stipulait que cette décision confortait le financement au Pam mais ne remettait pas en cause les discussions engagées pour une possible augmentation à venir de la subvention au bénéfice de l'association.

Le conseil d'administration et la direction restent donc circonspects sur la volonté de la Drac d'avancer dans le sens d'une augmentation rapide.

Attendent-ils que nous menions ces travaux avant de prendre la décision d'une augmentation de notre enveloppe ?

Le Conseil d'administration rappelle que la Région Sud a interpellé le Pam sur l'augmentation des financements des autres partenaires lors de la rencontre de Mars dernier. Sans une augmentation significative de ces partenaires, dont principalement la Drac, la Région ne pourra poursuivre en 2019 son financement à hauteur de la subvention actuelle (80% du budget du Pam).

Le Conseil d'administration décide de mettre en place un prochain rendez-vous avec la Drac en Septembre / Octobre afin d'avancer sur le sujet avant d'augmenter le volume des missions du Pam sans véritable financement complémentaire. A cette demande de rendez-vous seront joints :

- le compte rendu des travaux réalisés sur les contrats de filière lors de nos rencontres inter-réseaux
- les divers communiqués de presse édités en collaboration avec nos partenaires réseaux et fédérations nationales.

- le schéma des travaux sur l'étude du développement d'artistes qui va être menée sur l'ensemble des territoires avec nos partenaires réseaux territoriaux.

Le Président rappelle que le PAM a été invité à participer à une rencontre à Paris en présence de la DGCA, de l'ensemble des réseaux territoriaux et des directions des affaires culturelles en région, dans le but de mieux analyser et définir, en concertations, les différents niveaux de coopération pour les politiques publiques nationales en faveur des musiques actuelles. Lors de cette rencontre, il fut rappelé aux Dracs de s'appuyer sur leur réseau en région et donc de les conforter dans leurs missions et financements (réunion à Paris en mars dernier où était également présent Christophe Ernoul).

L'ensemble du conseil d'administration est d'accord avec la volonté de mise en place d'une équipe élargie pour que le projet du Pam puisse faire un pas supplémentaire vers la dimension de que les collectivités souhaitent lui donner. Pour cela il est nécessaire que l'ensemble des partenaires financeurs du Pam avancent dans le même sens pour conforter l'équipe, asseoir le projet du réseau en région, lui permettre d'être un réel soutien pour ses adhérents et participer pleinement de la mise en place des politiques publiques sur l'ensemble du territoire.

#### **- Budget prévisionnel pour demande de subvention 2019**

Le budget prévisionnel présenté par la direction est validé, il sera décliné sur l'ensemble des documents comptables des collectivités et de la Direction régionale des affaires culturelles dans le cadre des demandes de subventions.

Un second prévisionnel comptable (plan B) sera également édité, proposant un financement à minima du même ordre que les subventions allouées en 2018. Il privilégiera l'assise des emplois et redéfinira le positionnement du Pam sur la partie opérationnelle.

Pour finir, le Président propose la mise en place d'une réunion de la commission finance à l'automne afin de faire un point concernant ce prévisionnel B

#### **- Convention CNV/Etat/Région**

Depuis la réunion menée à l'Arcade en Septembre dernier lors de laquelle le Pam a interpellé le CNV, la Drac et la Région sur sa volonté d'entrer au comité de cette convention et donc de participer aux travaux du dispositif en région, aucune avancée significative n'a été enregistrée.

La direction va donc interpeller à nouveau l'ensemble des partenaires de cette convention (CNV, Drac, Région, Arcade) afin d'avoir une réponse officielle sur la prise en compte de la participation du Pam au projet.

Un document synthétique des travaux menés sur les contrats de filière avec l'ensemble des réseaux territoriaux sera envoyé pour information à l'ensemble des parties prenantes de cette convention en région. Mise en avant de nos propres travaux.

#### **- Les collèges du Pam**

Laure Chénieux et l'ensemble du conseil d'administration souligne que la mise en place des collèges avait apporté une vraie émulation et volonté de la part des adhérents de s'emparer du projet du Pam et d'y trouver une place.

L'assemblée regrette cependant qu'il n'y ait pas eu de régularité dans la mise en place de réunions de travail.

La direction stipule que les actions du Pam ont véritablement pris le pas sur l'animation de réseau au cours de ce premier semestre 2018 (notamment le projet MP2018) et n'a donc pas permis cette régularité malgré deux rappels aux membres des collèges par outil internet interposé pour proposer de nouvelles dates de rendez-vous.

La direction et le conseil d'administration admettent que l'outil internet qui avait été proposé pour le suivi des travaux et la réactivation des ateliers était trop complexe à appréhender pour une réactivité efficace.

Pour faire suite également aux différents échanges lors de séminaires de travail inter réseaux territoriaux, il est apparu que les collèges mis en place sur les différents réseaux ont dû bien souvent

au départ subir des réajustements pour un travail au plus près des attentes des acteurs mais également du projet.

Lors de cette assemblée il est donc préconisé de relancer la dynamique d'une réunion des collèges sur une journée en novembre et initier une nouvelle dynamique sur l'entrée métiers et thématiques, mise en place d'une journée de concertation des collèges.

Redéfinir avec l'ensemble des participants une base solide et nouvelle de possibles collèges plus liés aux activités métiers et à leurs problématiques spécifiques, tout en gardant un à deux collèges inter secteurs sur des thématiques particulières.

Un compte rendu des précédents collèges et propositions nouvelles sera envoyé à l'ensemble des adhérents avant fin septembre.

Il est également préconisé que chaque collège ait un responsable désigné au sein de ses membres, afin d'assurer la régularité des travaux.

La direction et l'animateur réseau y prendront part et feront le lien auprès du conseil d'administration pour validation des travaux.

L'outil internet proposé sera remplacé par des groupes yahoo par collèges pour communication entre les membres et les documents écrits et participatifs passeront par le logiciel framasoft, ils seront ensuite compilés dans notre dropbox pour information à l'ensemble des adhérents.

#### **- Point bilan des actions menées depuis Janvier et dispositifs**

Retrouvez les bilans édités des actions dans la partie dispositifs de notre dropbox.

<https://www.dropbox.com/home/PAM%20-%20GOUVERNANCE/DISPOSITIFS>

Quart2Tours :

Un fichier récapitulatif des dates effectuées, et à confirmer est également à disposition dans la dropbox

Une relance régulière est faite par notre chargé de production auprès des lieux qui n'ont pas encore posé leurs dates.

Sylvain Besse annonce la mise en place prochaine d'une réunion de rentrée Quart2Tour pour affiner les critères avant appel à candidature sur la saison à venir.

#### **- Retour sur la première rencontre territoriale du Pam initiée dans le 06**

Adrien Bruschini – MJC Picaud nous fait un retour rapide (bilan écrit des rencontres à venir)

Une trentaine de participants (acteurs et artistes)

Présentation de la MJC Picaud par Adrien Bruschini et ouverture des rencontres par la direction

Présentation de la structure de production d'un acteur du 06 (Imago Records)

Présentation du Pam par la direction

Présentation de l'antenne iNouis du PDB par Frédéric André, responsable de l'antenne

Débat dans la salle :

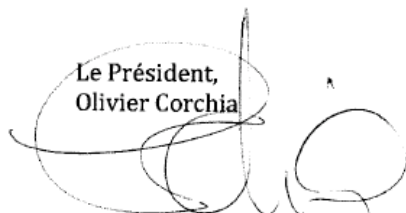
Les attentes des acteurs : connaissance du réseau et son soutien possible - besoins en professionnalisation (formation, rencontres pro) et rapprochement d'acteurs « formateurs » de la filière

Les attentes des artistes : connaissance des dispositifs du Pam et fonctionnement de l'antenne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 13h

Fait à Marseille le 18 Septembre 2018

Le Président,  
Olivier Corchia



La Secrétaire  
Sarah Lepêtre

